

N/REF : 17/03/2025 13H12 C:026150 I:33585
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 17/03/2025 a 13H12

E. LECLERC

**ESPACE COMBOIRE
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LECLERC
ESPACE COMBOIRE
8 PLACE DE LA GRANDE
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 23 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 8 PLACE DE LA GRANDE A ECHIROLLES
ESPACE COMBOIRE LECLERC
04 76 33 31 38
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE PREVENTIF
Donneur d'ordre : M. P BEELDENS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 21/03/2025 A 13H00
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USEES A PARTIR DU BAC A GRAISSE DANS LA RESERVE

LE 25/03/2025 A 13H30
DEBOUCHAGE DE BONDE DE SOL BOUCHERIE
PAS DE FACTURATION POUR CETTE INTERVENTION GARANTIE

LE 14/04/2025 A 13H00
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DE L'ARRIVE DU BAC A GRAISSE
TEST BON ECOULEMENT

LE 19/05/2025 A 13H00
CURAGE RESEAU EAUX USEES DE L'ARRIVÉE DU BAC A GRAISSE
CONTROLE DE L'ECOULEMENT
NETTOYAGE
REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 25/03/25 a 08H59 M. P BEELDENS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.21/03	1	180,44	541,32
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.25/03	4	180,44	541,32
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.14/04	5	176,90	530,70
3,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.19/05	5	180,44	541,32
TOTAL H.T.				2154,66
T.V.A. a 20,00%				430,93
TOTAL T.T.C.En EURO				2585,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN